



PROVINCE DE QUÉBEC ÉCOLE DU TRIOLET

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le **16 juin 2020** par **TEAMS** à **18 h 30**.

PRÉSENCES

Côté, Catherine, parent
Desbiens, Isabelle, parent
Fontaine, Rémy, directeur
Gagné, Martin, personnel de l'école
Gosselin, Julie, parent
Hamel, Nicolas, élève
Labbé, Ann-Émily, parent
Labonté, Nathalie, personnel de l'école
Landry, Isabelle, membre de la communauté
Lemoine, Pierre, personnel de l'école
Naud, Solange, personnel de l'école
Poulin, Carmen, personnel de l'école
Rodrigue, Andréanne, parent
Soucy, Marylène, personnel de l'école

INVITÉE

Rondeau, Manon, directrice adjointe

ABSENTS

Blais, Danny, parent
Côté, Marc, personnel de l'école
Gauthier, Mélanie-Luy, parent
Laflamme, Benoit, membre de la communauté
Lavallée, Sylvie, parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Julie Gosselin souhaite la bienvenue à toutes et à tous. La dernière rencontre du conseil d'établissement 2019-2020.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est lu et déposé.

Il est proposé par madame Isabelle Desbiens, appuyée par monsieur Pierre Lemoine :

- QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École du Triolet**

N° de la résolution
ou annotation

CE-19/20-33

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 19 MAI 2020

Le procès-verbal est déposé et les membres en ont pris connaissance.

Il est proposé par madame Ann-Émily Labbé, appuyée par madame Marylène Soucy:

- QUE le procès-verbal de la réunion du **19 mai 2020** soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-19/20-34

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 19 MAI 2020

Point 10 – Suivi des jeunes en toxicomanie : Pierre Lemoine a reçu un premier rapport synthèse. Ce rapport sera remis à la direction avec les recommandations.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Sans objet.

6. SUJETS À ADOPTION OU APPROBATION

6.1 Frais chargés aux parents

Monsieur Fontaine fait lecture du tableau des frais chargés aux parents.

CE-19/20-35

Il est proposé par madame Catherine Côté, appuyée par Isabelle Desbiens:

- D'approuver le tableau des frais chargés aux parents 2020-2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet

N° de la résolution
ou annotation

6.2 Bilan et plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Madame Manon Rondeau, directrice adjointe en charge du dossier, informe les membres que Pierre Lemoine fera la présentation du bilan d'une année pas comme les autres, pour le plan de lutte contre l'intimidation et la violence qui est une partie de ses mandats, responsabilité de Pierre sur le terrain mais aussi en collaboration avec l'équipe d'enseignants et d'intervenants afin de permettre aux élèves de vivre dans un milieu sain et sécuritaire. Cette année se rajoute à ça un objectif en lien avec le comité du projet éducatif dont les travaux sont débutés et qui vient se greffer à quelque chose qui est déjà bien implanté dans notre école.

M. Lemoine explique et fait lecture du PALVI : plan d'action et de lutte à la violence et l'intimidation dans les écoles. Ce plan s'inscrit dans le contexte plus large de la Loi 56 contre la violence.

Un des axes du plan étant en lien avec l'objectif 4 du projet éducatif : bien-être physique et psychologique des élèves, le but étant d'augmenter le pourcentage d'élèves qui perçoivent que les adultes interviennent lorsqu'un élève est ridiculisé ou exclus.

CE-19/20-36

Il est proposé par madame Marylène Soucy, appuyée par madame Isabelle Landry:

- D'approuver le plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année 2020-2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.3 Demande de changement à l'horaire ou sorties à l'extérieur des terrains de l'école – septembre 2020

L'équipe a fait une réflexion en lien avec les activités et les sorties du début d'année (Événements Bourgogne et Or, la journée santé, sorties propreté, sorties santé globale d'une journée incluant les compétitions des jeunes en Sport-études) étant donné la situation. L'équipe propose qu'en septembre et en octobre (durée de la première étape), aucune activité sur temps de classe n'ait lieu sauf les activités d'accueil des élèves de 1^{re} secondaire et pour la Foire aux activités qui se tiendrait le 2 octobre à la période d'étude. Ceci afin de prendre ce temps pour aller consolider les apprentissages essentiels et de faire un petit bout sur le niveau actuel.

CE-19/20-37

Il est proposé par madame Solange Naud, appuyée par madame Carmen Poulin:

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet

N° de la résolution
ou annotation

- D'approuver la proposition précitée concernant les activités de début d'année pour l'année scolaire 2020-2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. INFORMATIONS

7.1 Mise à jour COVID-19

Monsieur Fontaine fait une présentation des dernières informations reçues concernant la réouverture des écoles du Québec :

1^{re}, 2^e, 3^e secondaire, 100% des élèves en classe. Ration habituelle par groupe et maintien de groupes fermés.

4^e et 5^e secondaire :

Option 1 : Si le maintien de groupes fermés d'élèves qui demeurent dans leur local de classe respectif est possible :

100% des élèves de retour en classe, ratios habituels d'élèves par groupe, déplacement du personnel pour l'enseignement avec au besoin, réaménagement des horaires, des projets particuliers et du choix des cours à option afin de respecter le principe des groupes fermés.

Option 2 : Si le maintien de groupes fermés et formés d'élèves qui demeurent dans leur local de classe respectif n'est pas possible :

Possibilité d'aménager les horaires et de réduire le temps à l'école pour maintenir les cours à options, présence des élèves dans les établissements le plus souvent possible, avec un plancher de 50% du temps habituel, selon des modalités à définir localement et en fonction des spécificités de chaque milieu, respect des règles de distanciation physique en vigueur apprentissages en ligne, travaux à la maison et activités pédagogiques à l'extérieur des locaux habituels des écoles.

Monsieur Fontaine nous informe que l'équipe aimerait privilégier que tous les élèves et les enseignants soient en présence à l'école à 100% (option 1).

Il nous présente le document « protocole d'urgence » qui sera mis en place en cas de 2^e vague.

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet

N° de la résolution
ou annotation

8. COURRIEL ET NOUVELLES

8.1 Du groupe leadership

Nicolas Hamel nous informe qu'il a eu une rencontre avec le groupe leadership élargi pour parler des projets qu'ils pourront faire l'an prochain et voir comment ils vont s'adapter pour mettre en place des activités malgré les conditions actuelles.

8.2 De la présidente

Madame Gosselin nous informe que madame Sylvie Lavallée a remis sa démission du conseil d'établissement étant donné que son enfant ne viendra plus à l'école du Triolet pour l'année 2020-2021. Elle tenait à remercier tous les membres du conseil d'établissement pour leur confiance ainsi que tout le personnel du Triolet qui a œuvré auprès de ses enfants depuis 5 dernières années.

Comme c'est la dernière réunion du conseil d'établissement, madame Gosselin tient à remercier l'équipe-école pour la situation extraordinaire que l'on vit, de tenir le phare, de motiver les élèves à distance, de les rejoindre... tout un défi d'arrimage. Chapeau à toute l'équipe-école!

8.3 De la représentante du comité de parents

Madame Ann-Émily Labbé a eu sa dernière réunion il y a 2 semaines. Le comité surveille de près l'installation de la Loi 40, les commissaires qui ne seront plus là, ont nommé un membre pour de l'aide éventuelle à la direction générale en cas de besoin.

8.4 De la direction

Monsieur Fontaine tient à remercier tout le monde et dire un gros bravo pour tout le travail accompli et nous souhaiter une bonne période estivale.

Il souligne également la tenue de l'assemblée générale des parents pour les élections au conseil d'établissement qui se tiendra mardi le 15 septembre à 17 h 30 juste avant la rencontre de parents du 1^{er} cycle.

8.5 Du personnel

Sans objet.

Madame Carmen Poulin voulait souligner le travail des enseignantes du comité développement durable qui ont passé beaucoup de temps pour aménager un beau jardin et planter des arbres fruitiers devant la cafétéria avec une pergola où il sera possible de donner des cours à l'extérieur. Bravo particulièrement à madame Sylvie Gendreau qui était en traitement différé et qui a donné du temps bénévolement pour travailler sur ce projet-là qui lui tenait à cœur.

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet

N° de la résolution
ou annotation

8.6 De la fondation

Comme madame Mélanie-Luv Gauthier n'est pas présente, madame Julie Gosselin, s'impliquant également sur la Fondation, nous informe que la Fondation a engagé une ressource à temps partiel pour essayer de monter la base de données qui leur permettra de faire une meilleure sollicitation des anciens. La Fondation devra, elle aussi, revoir ses activités futures en fonction des contraintes actuelles. Ils ont fait faire des masques à l'effigie du Triolet qui seront en vente lors de la remise des manuels la semaine prochaine.

9. QUESTIONS DIVERSES

Madame Isabelle Desbiens se demande comment son garçon pourrait échanger ses Trio dollars? Monsieur Fontaine souhaiterait qu'elle lui fasse parvenir un courriel à ce sujet pour qu'il s'informe à la personne responsable afin d'obtenir la réponse à sa demande.

Elle profite de l'occasion pour informer les membres que c'est sa dernière réunion son garçon ayant terminé. Elle remercie tout le monde. Ça été un parcours super. Concernant l'événement « tapis rouge » est-ce qu'il y a des masques de fournis lors de cet événement? Comme le masque obligatoire il serait bien que l'école ait quelques masques à fournir au cas où un jeune ou un adulte ne l'ait pas. Monsieur Fontaine regardera avec les organisateurs et lui fera un suivi à ce sujet.

Madame Julie Gosselin la remercie pour son implication, entre autres, lors des portes ouvertes.

Monsieur Fontaine, à son tour, la remercie pour toutes ces années au conseil d'établissement.

Madame Marylène Soucy se demande ce qu'elle doit faire pour informer le conseil qu'elle ne pourra pas être présente l'an prochain. Monsieur Fontaine l'informe que les élections au conseil d'établissement pour les enseignants se font annuellement lors de l'assemblée générale du début d'année.

Madame Ann-Émily Labbé nous informe que c'est également pour elle sa dernière année.

Monsieur Martin Gagné informe les membres que c'est sa dernière année, ce dernier prenant sa retraite.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École du Triolet**

N° de la résolution
ou annotation

CE-19/20-38

10. FIN DE LA RÉUNION ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Nicolas Hamel, appuyée par madame Carmen Poulin :

QUE la séance soit levée à **20 h 25**.

La présidente